TIR AU FROMAGE

REGLEMENT DU TIR

Le tir se fera à 25 m sur cible type fléchettes de 60 cm pour tous les archers.

Le nombre total de flèches à tirer sera de 36 décomposées en 6 fois trois volées de 2 flèches chacune.

Les points à inscrire sont ceux figurant en extrémité de portion de cible. Les cordons seront toujours considérés favorables. A noter la zone nulle pour les arcs à poulies qui entoure la zone centrale, le cordon extérieur de cette zone entraîne également un 0, le cordon avec la zone centrale vaut 50.

Les zones points comptent double, points comptent triple et 50, sont définies ci-dessous en fonction du type d'arc.

